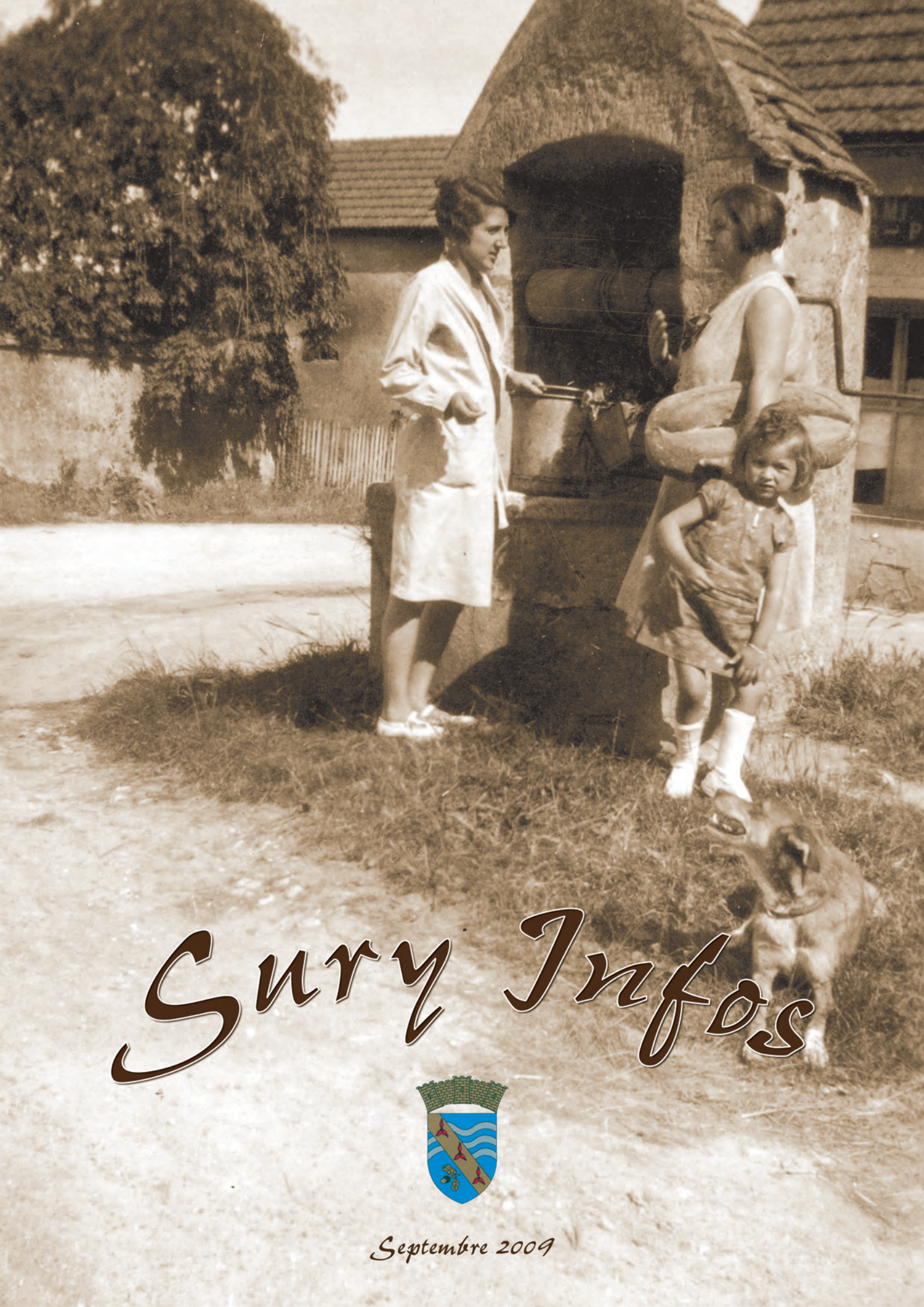




Surry Infos



Septembre 2009

*C*hers lecteurs,

septembre, pour beaucoup c'est le mois de la rentrée, et de la parution du Sury Infos.

En page de couverture, un petit clin d'œil : le "Sury Infos" à la façon des années 30, à cette époque le bulletin municipal n'existait pas encore mais les nouvelles circulaient quand même...

Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de "La Balance" ; aujourd'hui ce petit journal est préparé en coopération avec les responsables d'associations, les animateurs de commissions de l'équipe municipale et de nos dévouées secrétaires de Mairie. Pour collecter les textes et les photos nous disposons aujourd'hui d'internet, et de l'informatique mais cela a beaucoup moins de charme que la causette au pied du puits...

Ces douze derniers mois ont été bien nourris en événements de toute nature que nous vous faisons partager dans ce nouveau numéro 2009, au sommaire :

- Le mot du Maire page 2
- Les informations de votre mairie pages 3 à 5
- Les renseignements utiles page 6
- Votre bibliothèque page 7
- Les événements pages 8 à 9
- le Comité des Fêtes pages 10 à 11
- Les associations pages 12 à 13
- Le C.C.A.S. pages 14 à 15
- La commission culturelle pages 16 à 17
- L'historique du Canal Latéral à la Loire pages 18 à 19
- Le Carré Vert page 20

L'équipe de rédaction vous souhaite une bonne lecture et vous dit à bientôt.

Nous remercions Madame Denise GUINAND pour le prêt de ses photos.

Le mot du maire



Chères et chers suryçois,

une année s'est écoulée depuis que vous nous avez (re) fait confiance pour gérer votre commune.

Fidèle à mes convictions, le travail que je mène en partenariat étroit et permanent avec l'équipe municipale se doit de profiter à tous les habitants de Sury, sans aucune exception.

Certes, chaque projet ne peut contenter tous les administrés, mais au vu des réalisations effectuées et à venir, j'espère que chacun y trouvera sa part de satisfaction à un moment ou à un autre.

Ceci est la base même de la vie en société, un jour pour soi, un jour pour l'autre, le principal étant que tout le monde s'y retrouve.

La construction d'une cuisine à la salle des fêtes nous a doublé la fréquentation de celle-ci sans en avoir modifié la contenance.

La transformation de l'ancien logement en salle des associations "Eugène Chigault" permet à l'atelier de Gribouille, au nouveau groupe Effervescence, à la société de chasse et à toutes les associations locales, voir cantonales (accueil du canton de Léré) d'avoir un lieu de répétition ou de rencontres chaleureux et fonctionnel à disposition.

La réalisation, en partenariat avec l'Etat, la région et le Conseil Général de travaux connexes à la Loire à vélo dont fait partie intégrante la nouvelle halte nautique donnera une vision rénovée de notre entrée de commune depuis le canal et le Val de Loire beaucoup plus sympathique et agréable que celle que découvrent les touristes jusqu'alors, VNF ayant pour ainsi dire abandonné l'entretien des berges.

Dans le même esprit esthétique, mais surtout afin d'améliorer la sécurité et la fonctionnalité pour les riverains, nous étudions pour 2010 le réaménagement de la traversée du bourg sur la RD 751 depuis Belleville jusqu'à Léré. Ce projet sera le principal chantier de l'année sur la commune.

On ne peut lister les réalisations 2009 en laissant sous silence l'émergence d'un réseau de gaz en centre bourg. Les habitants de celui ci peuvent désormais bénéficier de cette énergie dans les mêmes conditions techniques qu'en ville. Il faut savoir que ce réseau n'aura coûté à notre collectivité que la mise à disposition d'un terrain de 6 mètres par 10 pour y enfouir les 3 réservoirs de stockage.

La totalité de ces travaux a été prise en charge par le concessionnaire gaz issu du résultat de l'appel d'offre lancé par le Syndicat départemental d'Energie du Cher.

Pourquoi se serait on passé d'être la 1^{ère} commune rurale du département à posséder son réseau de gaz alors que celui-ci était intégralement gratuit ?

Côté festif, je souhaiterais du fond du cœur vous adresser à tous (élus, associations, commerçants, presse et administrés) un très grand merci pour votre totale adhésion à la fête du 14 juillet. Je ne m'étendrai pas sur cette magnifique journée car je sais qu'Annie en parle dans les pages suivantes, mais **je vous avouerais que ce 14 juillet est sûrement un de mes plus beau souvenir d'élus que je garde en mémoire aujourd'hui**, ma volonté de réunir et de souder les suryçois dans une convivialité exemplaire ayant pu être mise en pratique ce jour là dans notre commune.
MERCI

Toutes ces réalisations et animations ont été possibles sans augmentation des taux communaux d'imposition, et même avec une nouvelle baisse de la taxe d'ordures ménagères, baisse qui a pu de nouveau s'effectuer grâce à votre contribution au tri sélectif, tri dont les résultats sur Sury sont pratiquement le double en kg/habitant que la moyenne du syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SICTOM) de Léré Vailly auquel nous appartenons. **Je tenais à vous féliciter de votre civisme exemplaire qui seul nous permet d'effectuer cette nouvelle baisse.**

A l'heure où je vous écris ces quelques mots, un changement fondamental de notre fonctionnement est en cours d'élaboration. L'intercommunalité est avancée. Madame le Préfet du Cher vient d'en signer cette mi juillet l'arrêté de périmètre. Cette intercommunalité devrait intégrer les communes de Belleville, Santranges, Savigny-en-Sancerre, Ste-Gemme, Boulleret, Bannay et Sury.

Dès la création définitive de celle-ci qui devrait intervenir avant la fin de l'année, je ne manquerai pas de vous informer de son fonctionnement et des changements sur notre vie quotidienne.

Pour conclure, je vous donne rendez vous aux prochaines manifestations locales de fin d'année 2009 et de début d'année 2010 pour parler de l'avenir, et me tiens, ainsi que l'ensemble des adjoints et des conseillers municipaux à votre disposition pour répondre à toute interrogation que vous seriez susceptible de vous poser.

Cordialement.

Pascal VIGUIÉ

Maire - Conseiller général du canton de Léré



Les informations de votre mairie

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h à 18h - **Samedi** : de 9h à 12h

Nouvelle immatriculation :

Depuis le 15/04/09, le nouveau système d'immatriculation des véhicules (SIV) est entré en vigueur.

Un numéro d'immatriculation sera attribué définitivement aux véhicules, de la première mise en circulation jusqu'à la destruction :

- à partir du 15 avril 2009 pour les véhicules neufs,
- à partir du 15 octobre 2009 pour les véhicules d'occasion (sous réserve de la bonne réalisation des opérations qui seront déjà intervenues),
- les cyclomoteurs sont repris dans le nouveau système depuis le 15/04/09. Ceux actuellement non immatriculés auront jusqu'au 31/12/10 pour se faire immatriculer dans le SIV.

Comment renouveler sa carte d'identité :

- formulaire à retirer en mairie à remplir à l'encre noire,
 - copie intégrale de l'acte de naissance,
 - ancienne carte d'identité,
 - 2 photos en couleur sur fond blanc récentes et identiques (prises par un photographe),
 - un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, France Télécom, quittances de loyer).
- De plus, pour les femmes mariées, divorcées ou veuves, apporter le livret de famille.

Pour les mineurs : livret de famille et carte d'identité de la personne fournissant le justificatif de domicile.

Comment renouveler son passeport :

Nouveau : passeport biométrique les demandes se font à la mairie de Léré

Pour les mineurs, dont les parents ne sont pas mariés, la présence des deux parents est obligatoire.

Pièces à fournir : l'imprimé de demande rempli très lisiblement, copie intégrale de l'acte de naissance (- de 3 mois), ancien passeport ou déclaration de perte ou de vol, timbre fiscal Adulte 88 euros, mineurs de 15 ans et + 44 euros - mineurs de moins de 15 ans 19 euros + 1 euro si photo prise par la mairie, carte d'identité, livret de famille mis à jour (divorce ou décès), 2 photos d'identité en couleur récentes sur fond bleuté ou grisé (norme AFNOR ISO/IEC 19794-5 : 2005) - fond blanc refusé, 1 justificatif de domicile récent - de 3 mois. Pour les personnes ne possédant pas de factures à leur nom (ex. concubinage) : attestation de carte Vitale et avis d'imposition ou de non-imposition, dispositif du jugement de divorce ou autorisation écrite de l'ex-époux(se), document prouvant la nationalité française, taille et couleur des yeux.

La présence du demandeur est obligatoire à la confection du dossier et à la remise du passeport (prise d'empreintes).

Les intéressés devront téléphoner avant.

Les informations de votre mairie

Ouverture du dépôt de déchets verts :

Le dépôt des Chailloux est ouvert uniquement pour les habitants de la commune.

Horaires d'été le vendredi de 10h30 à 12h45 du 15/06 au 01/09

Horaires d'hiver le vendredi de 15h00 à 16h00 du 02/09 au 14/06



Ouverture de la déchetterie d'Assigny :

Lundi, mercredi et samedi :

Horaires d'été (avril à octobre) : de 8h à 12h et de 14h à 19h

Horaires d'hiver (novembre à mars) : 8h à 12h et de 14h à 17h



Containers à piquants :

Il est mis à disposition des particuliers habitant Sury-près-Léré des containers pour les déchets médicaux piquants. Se renseigner au secrétariat de la mairie.



Collecte de bouchons en plastique :

Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer vos bouchons en plastique dans le hall du secrétariat de mairie.

En France ils servent à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants...) et à des opérations humanitaires ponctuelles.

A l'étranger, participation de l'Association dans le cadre d'opérations humanitaires.



Déclaration des puits privés obligation entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009 :

Toute création de nouveaux puits et forages utilisés à des fins domestiques ou existants avant cette date, doit être déclaré au plus tard le 31 décembre 2009.



Location de la salle des fêtes :

Pour les tarifs et réservations voir avec la mairie.

Perception de Léré :

4, rue du 16 juin 1940

Tél. : 02 48 72 62 56 - Fax : 02 48 72 54 87

Ouverture et accueil du public le mardi de 9h à 12h.

Les informations de votre mairie

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies et autres instruments et outils particulièrement bruyants, **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 19h.



Recensement militaire :

Dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons ou filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

DDEA 18 - Divisions/NORD-EST

1, chemin des Groseilles - 18220 Les Aix d'Angillon

Tél : 02 48 66 61 30 - Fax : 02 48 66 65 28

Courriel : christian.vigneron@equipement-agriculture.gouv.fr

Ouverture d'accueil du public pour obtenir des renseignements relatifs à l'instruction des permis de construire et des autorisations d'urbanisme, le lundi et le jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h.

Étang de la Fortay :

Possibilité d'acheter des cartes de pêche annuelles au prix de 16 euros pour l'étang de la Fortay au secrétariat de mairie.

État civil :

Mariages :

28/06/2008 Grauet Frédéric & Morel Angélique

16/08/2008 Simonnet Julien & Debienne Aurélie

13/09/2008 Loiseau Sébastien & Rean Isabelle

Décès :

26/02/2009 Lasne/Gallard Denise

20/06/2009 Missa Mustapha

13/03/2009 Metivier Yves

Naissances :

20/06/2008 Poirier Clément

15/07/2008 Bataille Noémie

20/11/2008 Passas Coralie

24/11/2008 Barnier Désiré

09/03/2009 Ritter Léa

09/03/2009 Miermont Gaël

18/03/2009 Monnoir Florence



Les renseignements utiles

Carnet d'adresses des artisans et commerçants de la commune :

Alizay Jean-Louis	Taxi	Tél. : 02 48 72 66 23	Port : 06 70 05 32 63
Au P'tit Bouchon	Café - Restaurant	Tél. : 02 48 72 16 52	
Bertheau Lydie	Coiffeuse	Tél. : 02 48 72 59 65	
Bonnisseau Ent.	Garage	Tél. : 02 48 72 53 96	
Coplo Edouard	Peinture	Tél. : 02 48 72 51 83	
Danne Ent.	Motoculture	Tél. : 02 48 72 61 92	Fax : 02 48 72 58 92
Guérin Michel	Couverture	Tél. : 02 48 72 10 33	Fax : 02 48 72 13 14
SCEA Les Fertisses	Elevage gibier	Port : 06 10 09 31 70	
Favazza Ent.	Maçonnerie	Tél. : 02 48 72 68 79	
Marcellot SARL	Maçonnerie	Tél. : 02 48 72 61 61	Fax : 02 48 72 67 87

Services santé - Médecins :

- Dr PITT Michel - 3, rue Bel air - Léré - Tél. : 02 48 72 60 38
- Dr POPOTTE Richard - 4, place de l'église - Savigny - Tél. : 02 48 72 40 44
- Dr BARAULT J.François - 8, pl. Chanoine Roche - Léré - Tél. : 02 48 72 19 54
- Dr VERSELE Catherine - Belleville-sur-Loire - Tél. : 02 48 72 61 21

Infirmières :

- DEGUIN Béatrice et MOSSION Philippe :
17, place des tilleuls - Boulleret - Tél. : 02 48 72 31 77
- BROGI Christine, MOREAU Géraldine et SACHOT Emmanuelle :
7 bis, Grande Rue - Léré - Tél. : 02 48 72 50 29

Pharmacies :

- Mme DESSENON - 9, rue du 16 juin 1940 - Léré - Tél. : 02 48 72 60 42
- Mme POPOTTE - place de l'église - Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 72 14 15

Podologue - Pédicure :

- Mme BERTHELEM - 7, place du Champ de Foire - Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 72 58 03

Vaccinations gratuites et obligatoires (1er trimestre 2010 à la mairie de Sury-près-Léré) :

Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite - ROR (Rougeole - Oreillons - Rubéole). Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie. Les séances de vaccinations sont gratuites et s'adressent aussi bien aux enfants (+ de 6 ans) qu'aux adultes. Les mineurs seront accompagnés d'un parent. Renseignements au centre de vaccinations de St-Doulchard, 485, route de Varye - Tél. : 02 48 72 28 15.

otre bibliothèque en 2009



Cette année 2009 est une année de changement.

En effet, des travaux importants de peinture ont été réalisés au mois de mai. Cette réfection apportera un attrait supplémentaire à notre bibliothèque.

Profitant de ces travaux, nous avons également entrepris de changer quelques meubles, afin d'adapter le mobilier au public et de favoriser la convivialité.

Ces améliorations ont été envisageables grâce à la collaboration indispensable de Dominique et Nicole, bénévoles que je tiens ici à remercier pour l'efficacité et l'ambiance au sein de notre petite équipe.

Ces modifications importantes nous ont obligés à fermer pour une période plus importante que les autres années, mais nous avons prévenu nos lecteurs et augmenté en conséquence le nombre de documents prêtés.

Vous avez pu apprécier du 24 juin au 3 juillet une exposition très intéressante concernant le "Blues". Cette exposition, compte-tenu de son volume, a été présentée à la salle des Fêtes et a été clôturée par un concert gratuit le vendredi. Cette exposition était proposée dans le cadre de l'animation départementale "Musiques du monde".

Nos rayonnages se sont encore enrichis cette année de nombreux ouvrages, pour les adultes comme pour les enfants.

De plus, nous avons le plaisir de vous annoncer un nouveau service : le prêt de DVD qui se mettra en place courant 2^e semestre 2009. Cela vous permettra d'emprunter des DVD de la même façon que vous empruntez des livres, et cela, gratuitement sous réserve d'inscription.

Nous vous rappelons également qu'un poste informatique vous permet la consultation d'Internet et que vous pouvez également imprimer le fruit de vos recherches.

Si vous avez des difficultés à vous déplacer, nous pouvons vous amener vos livres à domicile.

Egalement à votre disposition, un service de réservation auprès de la bibliothèque du Cher, vous permet de demander des ouvrages vous intéressant.

Ci-dessous un petit rappel des horaires :

Mardi de 14h30 à 18h00

Mercredi de 09h30 à 12h00

Vendredi de 14h00 à 18h00

Notre téléphone : 02 48 72 64 16

Espérant vous accueillir encore très nombreux cette année.

Catherine GILART GATIUS

Événements

58^e Paris - Gien - Bourges



La grande classique de l'automne a traversé notre commune le 9 octobre 2008, à toute vitesse, puisque qu'un sprint y a été disputé. **C'est un autrichien, Bernhard Eisel qui a remporté cette course** comptant pour la coupe de France dont le classement final est revenu au français Jérôme Pineau.

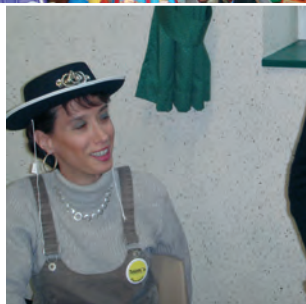
Le Téléthon

Le 15 novembre dernier, à l'occasion du Téléthon, Sury s'est mobilisé.

La municipalité vous a invités à une bourse aux jouets, des jouets aussi bien neufs que d'occasion (certains jouets n'ayant pas trouvé acquéreurs ont



été offerts à des centres aérés et garderies), l'Atelier de Gribouille vous a invité à une fausse vente aux enchères de tableaux, des œuvres d'exception faites par ses adhérents et les Petits Doigts de Fées nous ont convié à la farandole du sourire, des petits bonhommes mis bout à bout.



Et n'oublions surtout pas le concert de Noël qui compte pour une part essentielle et qui a fait le bonheur des petits et des grands.

L'intégralité des ventes et des dons collectés à Sury représentant la somme de 1 135,97 euros a été reversée au profit du Téléthon.

Et quand une manifestation fonctionne aussi bien, il est de coutume de la faire chaque année surtout si cela est avant tout pour une bonne cause, ce que nous pensons.

C'est pour cela que nous vous donnons rendez-vous le samedi 21 novembre pour la bourse aux jouets et la fausse vente aux enchères ainsi que le vendredi 27 novembre pour le concert de Noël. A l'occasion de la bourse aux jouets, nous vous invitons à déposer dès le mois d'octobre dans votre mairie tous vos jouets d'occasion et l'Atelier de Gribouille met à disposition des toiles vierges à retirer à la mairie aux personnes désireuses de réaliser un tableau au profit du Téléthon.

Il est arrivé...



Ce n'est plus un projet, c'est une réalité. La mise en œuvre du réseau public de gaz s'est concrétisée dans un secteur de la commune, en centre bourg.

La petite flamme bleue est là, appréciée, faisant oublier toutes les manipulations de bouteilles de gaz ou de plein de fioul.

Le programme des travaux s'est déroulé comme prévu. Si le réseau devait s'étaler davantage, se densifier, il n'est pas trop tard pour prendre en compte de nouvelles demandes. La mairie peut vous renseigner à ce sujet et vous mettre en rapport avec la société concessionnaire du réseau.

Sury-près-Léré se bouge et rentre sans complexe dans ce 21^e siècle débutant et c'est avec **VOUS** que cela se réalise.



Le réseau de découverte du Pays à vélo

Dans le Sury Infos 2008, nous vous avons présenté "La Loire à Vélo" itinéraire cyclo touristique aménagé des bords de Loire.



De nouveaux itinéraires dont le but est de faire découvrir l'intérieur de nos "Pays" à partir de l'axe "Loire à Vélo" ont été mis en place

cette année. Ces circuits se présentent sous forme de boucles jalonnées de panneaux directionnels.

Vous reconnaîtrez ces circuits ouverts aux cyclistes de loisirs, ils ne présentent pas de difficultés et évitent le plus possible les routes fréquentées leur préférant les chemins.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de belles promenades sur notre territoire. Ce projet a été soutenu par la Région Centre et le Conseil Général.

Un après-midi de jeux

Le 28 juin, la ludothèque itinérante MICADO est venue faire jouer les enfants et les parents et tous en ont bien profité. Ce sera avec grand plaisir que nous retrouverons les nombreux jeux de MICADO et ses animateurs.



La Fête du 14 juillet

Monsieur le Maire souhaitait un événement pour marquer la fête nationale dans notre village. En accord avec le conseil municipal la décision fut prise, un budget voté et c'était parti.

Les réponses affirmatives aux invitations laissaient prévoir une forte participation des habitants. **Avec 430 inscriptions c'était un record** et un challenge à relever pour l'équipe municipale. Toute l'organisation a été pensée et mise en place par un groupe de conseillers volontaires, aidés des secrétaires de mairie.

La restauration a été confiée à Isabelle et Sébastien Loiseau et leur équipe "Au P'tit Bouchon". Pour l'animation étaient présents le groupe vocal et local Effervescence ainsi qu'un ani-



mateur professionnel pour l'ambiance et le bal.

Pour résumer, le jour venu : installation d'un chapiteau de 430 m² abritant 170 mètres de tables, bancs et chaises, un barbecue géant, 110 kg de bœuf rôtis au feu de bois, 200 kg de légumes frais, 200 crottins, 450 tartelettes et le tout arrosé de crus locaux. Heureusement que les costauds ne manquent pas chez nous, car cela représente quelques kilos de matériel à bouger, et des kilomètres à parcourir à pied, en camionnette, en tracteur et à vélo (après la brocante on a l'entraînement).

Puis, Monsieur le maire en costume de Commissaire de la République, celle de 1789, nous a rappelé dans un discours tonique, qui ne risquait pas de nous faire piquer du nez dans nos assiettes, les principes fondamentaux sur lesquels notre Nation a été fondée après une Révolution et bien des vicissitudes pour tout le peuple : trois mots magnifiques à ne pas oublier : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE. Le ton était donné, ici réunis : jeunes, vieux, pauvres et riches, en communion, nous avons tous vécu une journée formidable.



Merci Monsieur le Maire pour votre ténacité et aussi merci Messieurs et Mesdames les adjoints, les conseillers, les secrétaires, le personnel de voirie, les associations, les commerçants et les bénévoles pour ce beau cadeau de convivialité.

Comité des fêtes

Le 14 août 2008

Le traditionnel feu d'artifice a réjoui les nombreuses personnes, qui s'étaient déplacées pour l'admirer. **Une nouvelle fois l'artificier Alain Boignet, nous a démontré son savoir faire.**

La buvette, le dîner champêtre sous les chapiteaux et le bal gratuit animé par Disco Sono ont complété cette belle soirée qui s'est terminée tard dans la nuit avec la pluie comme pour nous dire : la fête est finie !

Une belle randonnée

Le dimanche 7 septembre où 124 amateurs de marche et de plein air ont apprécié les paysages de notre commune tout au long des deux parcours balisés. Les sentiers avaient été revus entièrement par le personnel communal après la tempête qui a traversé notre région le 2 août. Onze particuliers et associations ont été récompensés par la remise de coupes et trophées. Merci aux donateurs de la commune et des alentours.

Le loto de la Toussaint a retrouvé des couleurs par rapport aux deux précédents. Cela nous a fait plaisir, car d'une certaine manière, c'est récompenser le travail des bénévoles qui oeuvrent pour le bon fonctionnement de nos activités.



Le 6 décembre 82 colis ont été remis aux aînés, cette distribution

a été réalisée conjointement avec les membres du conseil municipal.



L'année 2009 a commencé par l'Assemblée Générale, le vendredi 20 février, en présence de Monsieur le Maire, et quelques journalistes. Une nouvelle Trésorière, Madame Claudine Séry, a été nom-

mée en remplacement de Monsieur Casimir Bednarzuck. Les autres membres du bureau restent inchangés. Un petit regret pour le manque de participants à notre Assemblée.

Le loto des Rameaux

Le 5 avril, s'est déroulé le loto des Rameaux dans une ambiance quasiment religieuse, les salles étaient pratiquement pleines et les cartons noirs de jetons. Les joueurs se sont vus récompensés en emportant : télévision, réfrigérateur, système de navigation, corbeille garnie et bien d'autres lots.



La brocante du 20 juin

La brocante a attiré de nombreux stands. Pour les amateurs de belles plantes la bourse d'échanges dont l'argent récolté ira au Téléthon puis des expositions, des démonstrations et le barbecue de la buvette.. et pour fêter la musique concert du groupe Effervescence.

Ne pas oublier

- la randonnée, le premier dimanche de septembre,
- le loto du 1^{er} novembre avec de nombreux lots à remporter,
- et la distribution des colis de Noël à nos aînés le samedi 12 décembre.

Nous tenons à remercier l'ensemble du conseil municipal et le personnel communal pour leur collaboration et l'entretien.

Egalement, nous remercions chaleureusement le dévoué Monsieur Casimir Bednarzuck qui a œuvré pendant de nombreuses années au sein du Comité des Fêtes et nous a apporté son expérience issue de son vécu professionnel. Nous lui souhaitons de nous voir appliquer ses conseils encore pendant de nombreuses années.

L'ambiance du Comité des fêtes ne serait pas ce qu'elle est sans la partie festive. Et ici nous remercions nos fidèles bénévoles : cuistots et animateurs, qui méritent vos applaudissements, Alain, Jack, Didier et Claude (l'homme de l'ombre).

Nous sommes une petite équipe et nous voudrions continuer à animer la commune de façon sereine, et pour cela nous souhaiterions être plus nombreux. Donc je m'adresse à vous pour venir nous rejoindre, il y a du travail et beaucoup de convivialité.

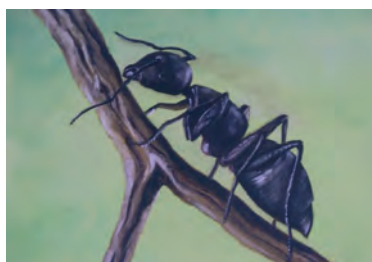
Christian Hayez



A ssociations

Atelier de Gribouille

Sept ans d'existence, déjà, l'atelier de Gribouille invite les petits comme les grands à s'initier au plaisir de la peinture.



Ces peintres en herbe n'hésitent pas à vous montrer leurs œuvres d'art lors de l'exposition qui vous est proposée chaque année.

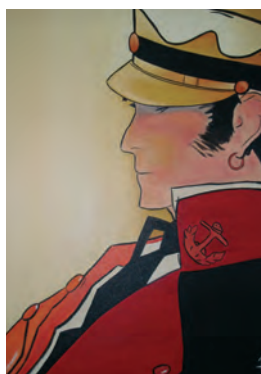
L'atelier organise aussi un concours de dessin qui est ouvert à tous dont le thème était cette année sur les insectes.

Puis il ne faut surtout pas oublier notre participation au Téléthon avec notre fausse vente aux enchères de tableaux qui représente un moment important pour l'atelier.



L'atelier accueille à la salle Eugène Chigault dès le mois de septembre :

- les enfants âgés de 5 à 10 ans, le mercredi matin de 10h à 12h où leur sont proposées des activités manuelles et artistiques,
- les enfants de plus de 10 ans, le mercredi soir de 18h à 20h où leur sont proposés des cours d'initiation au dessin,
- et les adultes, le mardi soir de 16h à 18h et de 18h à 20h où leur est proposée de l'initiation à la peinture à l'huile.



Les inscriptions se feront le 9 septembre 2009 à 18h à la salle Eugène Chigault.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme Trouvé, Présidente de l'association, au 02 48 72 30 77.

Accueil du Canton de Léré

Cette sympathique association compte 63 adhérents, elle réunit ses membres le vendredi après-midi, chaque semaine dans une commune différente du canton. Mieux que des réunions il s'agit de rencontres où les membres apportent leur savoir pour le faire partager aux autres. Les activités manuelles remportent un beau succès auprès des dames. Vous découvrirez leurs travaux à l'occasion des expos ventes à Léré pour Noël, à la foire de Boulleret ou à la brocante de Bannay.

Des repas au restaurant trois fois dans l'année ainsi que des sorties, en co-voiturage, sont organisés et confortent l'esprit de fraternité qui règne dans l'association.

La Présidente - G. Chaptal

Associations d'Anciens Combattants :

Pour le 90^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 un hommage a été rendu lors des cérémonies au dernier combattant de 14-18, Lazare Ponticelli, mort le 12 mars 2008.

ACPG - CATM - TOE - VVES : Cette association compte 21 adhérents et marque sa présence lors des cérémonies commémoratives, elle est également présente auprès des familles lors des disparitions de ses adhérents.

Cérémonies 2008/2009 : Fête Nationale le 14 juillet, Journée des Harkis en septembre, Armistice 1918 le 11 novembre, congrès cantonal le 1er mars 2009, Victoire de 1945 le 8 mai.

Président M. G. Vendeville.

UNACITA : Cette Association compte 42 adhérents. Elle est présente aux cérémonies patriotiques et organise des repas de l'amitié où se retrouvent ses membres.

Cérémonies 2008/2009 : Armistice 1918 le 11 novembre, fin de la guerre d'Algérie le 5 décembre, hommage aux morts d'Indochine le 8 juin, appel du Général de Gaulle le 18 juin.

Président M. G. Piedallu

Effervescence

L'association Effervescence a vu le jour en octobre 2008 sous l'impulsion conjuguée de sa présidente, Pascale Petit, et de sa vice-présidente, Corinne Vincent, avec pour vocation de constituer une troupe de chant d'une dizaine de personnes pour se produire lors des manifestations locales (au programme une vingtaine de titres de variétés françaises et internationales).



La commune de Sury-près-Léré a contribué à la réalisation du projet, en participant financièrement à l'achat du matériel, et en mettant à disposition la salle Eugène Chigault pour les répétitions qui se déroulent le vendredi soir à partir de 20h30.

Pascale Petit



Factory-Info

Et oui ! à Sury-Près-Léré, il existe une association qui est plus orientée vers les juniors (mais les plus âgés peuvent participer, il n'y a pas de limite d'âge). Elle s'appelle

"Factory-Info". Je ne vais pas vous refaire sa genèse (voir dans le Sury Infos de 2006).

Cela consiste à des rencontres sur des jeux informatiques en réseau appelés LAN (Local Area Networks), qui se jouent soit sur la commune de Sury-Près-Léré soit sur la commune de Neuvy-sur-Loire, sur deux ou trois jours non stop, avec en moyenne une vingtaine de personnes.

Si vous voulez nous voir jouer, il suffit de venir lors de l'une de nos rencontres ou le jour de la brocante où nous réalisons des démonstrations.



En 2008, nous avons organisé 4 manifestations.

Programme à venir en 2009 :

- les 31 octobre, le 1^{er} et le 2 novembre à Sury (salle Eugène Chigault).

Les bénéfices sont réinvestis dans du matériel qui doit être de plus en plus performant pour être compatible avec les nouveaux logiciels de jeux qui sont très gourmands en puissance.

Vous pouvez consulter nos activités et vous inscrire sur notre site www.factory-info.fr.

Je remercie au nom de l'Association, monsieur le Maire et le Conseil municipal pour la subvention et le prêt de la salle.

Les membres du Bureau : Flavien Hayez, Turi, Vincent Triboulot,

Quentin Serré, Maxime Grégoire Charlot.

Le Président



*C*entre *C*ommunal d'*A*ction *S*ociale

Le repas annuel des aînés "Au P'tit Bouchon"

Nos aînés en compagnie de leurs amis se sont retrouvés pour le repas annuel offert en leur honneur le dimanche 5 octobre 2008 au restaurant du village "Au P'tit Bouchon". L'assemblée nombreuse et d'humeur joyeuse, a bien apprécié la cuisine de Sébastien. Entre les nombreux plats, une petite pause s'imposait ; les "Ménétriers" invités pour l'animation, accompagnés de l'orgue de barbarie, ont réveillé les mémoires avec les airs de jeunesse de nos aînés, et au bout d'un moment c'était toute la salle qui reprenait en chœur les belles chansons éternelles.



Pour cette année, les membres du C.C.A.S. ont décidé d'offrir gracieusement le repas traditionnel aux habitants résidant sur la commune, âgés de 70 ans et plus (nés en 1939 et précédemment). Il en sera de même pour le colis de fin d'année, en accord

avec le Comité des Fêtes qui le finance pour moitié.

Le repas sera servi "Au P'tit Bouchon", le dimanche 4 octobre 2009 à partir de 12h30.

En septembre, les membres du C.C.A.S. distribueront les invitations et recueilleront les inscriptions.

Il est vivement souhaité que d'autres personnes rejoignent nos aînés, pour cela il suffit de s'inscrire en Mairie, une dizaine de jours avant. Le prix du repas, soit 27 euros, sera encaissé le jour du repas.



Associations d'aide à domicile

A.D.M.R.

10, rue de la poste - 18240 Boulleret

- Soins médicalisés : Mme Portelli - Tél. : 02 48 72 34 08
- Aides ménagères : Mme Régnier - Tél. : 02 48 72 34 08
- Travailleuses familiales : Mme de Lammerville - Tél. : 02 48 72 61 08
- Portage des repas : Mme Delaire - Tél. : 02 48 73 75 15

Ce service est ouvert aux personnes à partir de 60 ans, résidant sur le canton. La distribution s'effectue le matin du lundi au vendredi, avec possibilité de repas pour les samedis et dimanches et pas d'obligation d'en prendre tous les jours. **Le prix est fixé à 8,49 euros.** Le repas comporte 1 entrée, 1 plat garni, 1 fromage, 1 dessert et un potage pour le soir. Le pain et la boisson ne sont pas prévus.

Facilavie :

7, rue de l'île d'or - 18022 - Bourges Cedex
Aides à la personne et prestations à domicile
Tél. : 02 48 23 06 70

Associations de Télé Assistances

Présence Verte :

7, rue de l'île d'or - 18022 Bourges Cedex
Tél. : 02 48 23 06 70 - www.presence-verte.com

Filien :

10, rue de la poste - 18240 Boulleret
Tél. : 02 48 72 34 08 - www.admr.org

Maintien de la forme (divers clubs) :

Gymnastique volontaire
Ateliers équilibre, détente, mémoire, diététique

Renseignements et inscriptions :

Mme Ilona Daniel - Tél. : 02 48 72 42 49
Mme Françoise Waché - Tél. : 02 48 72 12 29

Ginette Juste - Adjointe déléguée Action Sociale

TRAJECTOIRES
Association Intermédiaire

Vous propose

- Pour tous vos travaux divers (voir liste au verso)
- une réponse rapide
- un coût horaire raisonnable
- pas de démarches administratives
- nous nous occupons de toutes les formalités
- une déduction fiscale à hauteur de 50 %

Nous venons :

- estimer, si vous le souhaitez, la durée des travaux
- nous faisons le suivi du personnel
- nous sommes à votre écoute pour tout renseignement

Association **TRAJECTOIRES**
Place Jean Moulin - 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE
Tél : 02 48 72 60 02

3, rue Eugène Audenet - 18300 St SATUR
permanence le lundi de 13h30 à 16h30
trajectoires.belleville@wanadoo.fr

Aide Alimentaire du canton de Léré

L' A.D.M.R. du canton de Léré affiliée à la Banque Alimentaire de Bourges, est présente dans le canton depuis de nombreuses années.

Sur les recommandations des assistantes sociales du secteur, les bénévoles se chargent de l'approvisionnement des denrées de première nécessité pour confectionner des colis distribués tous les 15 jours d'octobre à mai dans notre secteur.

Nos denrées proviennent pour une partie de la Banque Alimentaire de Bourges et surtout de l'approvisionnement effectué grâce à la générosité des 7 communes du canton ainsi que l'aide du C.N.P.E. de Belleville-sur-Loire et **aussi de la seule collecte nationale que nous pouvons organiser sur la voie publique le dernier week-end de novembre.** La diversité de denrées et de marques collectées nous permet de varier nos colis d'hiver.

Lors de la distribution de Boulleret, Léré et Belleville-sur-Loire, un accueil café ou thé offre un moment de convivialité quand on vient chercher son colis.

La création d'une épicerie sociale est fortement souhaitée et serait une bonne solution devant le nombre grandissant de bénéficiaires. Pour voir le jour, cette création cantonale doit être ratifiée par un arrêté préfectoral après accord des communes du canton.



Pour passer un hiver plus en douceur, les familles défavorisées du canton comptent sur votre générosité lors de la collecte annuelle du dernier week-end de novembre aux portes de vos commerces et supermarchés locaux ! Merci pour eux.

Nicole Weber

Commission Culturelle

La Chavannée - Musique pour le temps de Noël

Le jour tant attendu du concert de Noël dans l'église Saint-Jean Baptiste, nous recevions le chœur des "chavans" venu de Château-sur-Allier pour nous charmer le temps d'une soirée.

Les quarante participants, en costumes traditionnels bourbonnais, investirent la grande scène installée dans le chœur de l'église avec leurs instruments : vielle, harmonium, grande cornemuse, etc... et dès les premières notes ce fût un vrai bonheur durant plus d'une heure sans discontinuer.



Les voix résonnant jusqu'au plus haut des voûtes de l'édifice et le spectacle allié au cadre solennel du lieu, semblaient être faits pour atteindre la plus parfaite harmonie.

A l'issue du concert, des "ribates" (petites brioches) furent proposées au public nombreux venu de tout le canton et au-delà.

Cette soirée avait quelque chose de magique, tant de plaisirs étaient réunis, chanter, écouter et s'émerveiller tous ensemble.

Et si on écoutait des histoires...

Un samedi après-midi de décembre, pluvieux et froid, nous voilà embarqués à la découverte du monde imaginaire de Daniel-Adrien Rol, écrivain, poète et conteur berrichon, qui nous entraîne dans les chemins creux à la rencontre d'animaux fabuleux qui parlent et qui ont bien des choses intéressantes à dire...

Le conteur a tenu en haleine le public, réunissant tous les âges, pour ce conte de Noël offert par la municipalité.

Après les émotions, petits et grands ont pu apprécier le chocolat et les gâteaux préparés par les "bonnes fées" de Sury.

"Mille lectures d'hiver" fait la part belle aux livres et à l'esprit de partage.

C'est une histoire simple qui se déroule en hiver. Des gens se réunissent et partagent un moment précieux et convivial. Ils sont juste un peu curieux et partants pour la découverte d'un écrivain vivant. Les habitants de Sury et leurs amis étaient ainsi conviés à écouter et à s'ouvrir à la littérature qui s'écrit aujourd'hui. La lecture était suivie d'une "après lecture" pour un échange à bâtons rompus avec le lecteur autour d'une collation.



Ce 30 janvier 2009, nous recevions le lecteur Arnaud Roy à la bibliothèque pour découvrir l'auteur "Robert Alexis", un homme très discret et son premier roman "La Robe". Un style dense, une époque et des lieux incertains contribuent à porter ce récit envoûtant qui mêle une thématique contemporaine à l'ambiance surannée des villes de casernement de la fin du XIX^e siècle. Voilà un livre surgi de nulle part, à découvrir.



Cette action est soutenue par "Livres au Centre" établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre et l'Etat.

Journée de la Femme

Pour honorer la Journée de la Femme :

George Sand (1804-1876) née dans le Berry et Colette (1873-1954) née en Puisaye.



Cela nous est apparu comme une évidence, le 8 mars, Journée Internationale de la Femme, il fallait marquer le coup. En effet, à l'heure actuelle, la condition de la femme continue d'être peu enviable. Les inégalités entre hommes et femmes sont un phénomène universel, de même que les violations des droits fondamentaux de ces dernières.



Nous avons fait le choix d'honorer ces deux femmes car chacune, déjà à leur époque, ont su s'affirmer par leur œuvre littéraire dans une société qui n'était guère encline à reconnaître leurs qualités en tant qu'être humain. Leurs amours tumultueuses, leur non-conformisme et leur lutte pour l'indépendance féminine, scandalisèrent l'église, la bourgeoisie, l'aristocratie, relayées par une presse sous influence.



Marie du Berry, pressentie pour la conférence malheureusement immobilisée par un genou récalcitrant, a été remplacée par Jacques Hardy, Président de l'Association Les Amis de Marie du Berry. C'est avec passion et une multitude d'anecdotes que Jacques Hardy a mené cette évocation historique et littéraire de deux femmes d'exception.

Programme à venir, à suivre dans la presse locale :

- Le samedi 12 septembre à 20h30 - **Soirée Cabaret**, des chansons joyeuses avec les "Amuse Gueules".
- Le vendredi 27 novembre 2009 à 20h30 - **Concert de Noël au profit du Téléthon**, avec le duo Nicolios, harpe et flûte.
- Le dimanche 13 décembre 2009 à 16h30 - **Conte de Noël**, avec les marionnettes de Cocotte Sucrée.
- Le dimanche 7 mars 2010 à 15h00 - **Journée de la Femme** Marie du Berry présentera deux écrivaines berrichonnes : Marguerite Audoux et Raymonde Vincent.

Annie Gibert



Le Canal Latéral à la Loire

Un monument historique traverse notre commune



Construit entre 1827 et 1838, le Canal Latéral à la Loire devait résoudre les problèmes posés par la navigation aléatoire sur la Loire, à cause des caprices du fleuve, des périodes

de crues, d'étiage ou encore de gel. La logique aurait voulu qu'il soit creusé sur la rive droite de la Loire. Mais des villes comme Cosne, La Charité, Nevers sont accolées aux coteaux et l'emprise se révélait impossible.

Le Canal Latéral fut réalisé sur 209 km. Il longe la Loire de Roanne à Briare, s'étend sur cinq départements et communique du nord au midi en traversant la France. Sa jonction à Digoin avec le Canal du Centre le met en communication avec le Rhône par la Saône et par ce fleuve avec la Méditerranée. Réuni à Briare au canal de ce nom, il communique avec la Seine et suivant cette ligne avec l'Oise, l'Escaut, les eaux de la Flandre, de la Belgique, de la Hollande, et de la Mer du Nord.

Le Canal de Digoin à Roanne le mettait en communication avec le bassin minier de Saint-Étienne et à Decize le Canal du Nivernais donnait accès à l'Yonne canalisée. À Marseilles lès Aubigny, il se reliait au Canal du Berry aujourd'hui désaffecté. Il desservait alors les bassins industriels de Montluçon et Vierzon.



Quarante écluses rachètent une pente totale de 102 mètres entre le canal de Roanne et celui de Briare. Des ports à vocation communale ont été établis dès l'origine à Beaulieu, Belleville-sur-Loire, Léré, Les Fouchards, Saint-Satur, etc...

Au début du XIX^e siècle, les péniches étaient toutes différentes, de toutes longueurs, et de tous tonnages. Le plan Freycinet en 1881 voulut normaliser la navigation des canaux en imposant des gabarits types pour les canaux, les écluses et les bateaux, ce qui permettait une circulation sur tous les canaux de France.

Vers 1880, les écluses furent agrandies à 38,50 m de longueur et 5,20 m de largeur ; le chenal étant lui-même porté à 2,20 m de profondeur. La charge des bateaux pouvait ainsi passer à 160 et même 280 tonnes pour les péniches.

Il est remarquable, en outre, par ses nombreux ouvrages d'art qui embellissent son cours.

Le trafic du canal a toujours été intense, les ports importaient du fer, du charbon, des engrais, des matériaux de construction. Ils exportaient des grumes, des céréales. **Après la guerre de 1939-1945, la concurrence avec le rail amènera le déclin du canal.**

Mais une nouvelle fonction lui est dévolue avec la navigation de plaisance. Le seul canal ouvert à la navigation en Berry, mis à part une petite section du canal du Berry, sa découverte impose de prendre son temps car il n'offre pas ses merveilles aux voyageurs trop pressés.





Le canal dans tous ses états :



Le 2 août 1838 fût inaugurée la section de Saint-Satur à Briare, une péniche transportant les Officiels partait de Saint-Satur au petit matin, et s'arrêtait dans chaque commune traversée avec fanfare et discours.

La traction des péniches a évolué du XIXe siècle à nos jours. Jusqu'en 1914, la traction humaine était la plus courante. Deux hommes étaient attelés, suivant le chemin de halage. C'était un ancienne profession de la marine de Loire : la remontée des bateaux. Le travail sur le canal sans courant était bien moins pénible que sur le fleuve.

On utilisa aussi des animaux de trait : ânes, mulets, chevaux relayés au bout de quelques heures. Une écurie était installée dans la péniche. Vers 1930, apparaissent les tracteurs à roues ou à chenilles. **Après la guerre, toutes les péniches deviennent automotrices. On gagne beaucoup de vitesse mais malheureusement les berges qui n'avaient pas souffert pendant plus d'un siècle sont dégradées par les vagues.**

Beaucoup d'auberges s'installèrent au bord du canal, certaines avaient ouvert dès la mise en chantier du creusement, sûres d'avoir des clients parmi les terrassiers. Les mariniers étaient des clients fidèles. Ils consommaient et emportaient vin et eau de vie. Ils s'arrêtaient le soir, se fournissaient en avoine, foin, paille, etc... pour les animaux de trait.

Les gares, entrepôts, magasins étaient nombreux au bord du canal, tous les produits lourds y étaient chargés ou déchargés, surtout des matériaux de construction (chaux, ciment, briques, tuiles).

L'éclusier disposait d'une maison d'habitation avec un jardin potager attenant. Présent en permanence, il ouvrait à la manivelle les portes de l'écluse, il surveillait le niveau d'eau du canal, veillait à la propreté des lieux aux abords de l'écluse.

La police du canal était assurée par des gardes assermentés. La surveillance était quotidienne et la répression sans indulgence pour des délits nombreux : dépôts d'ordures, prise d'eau, lavage de linge, chasse et pêche hors saison, baignade, circulation des véhicules, passage d'animaux...

Toute l'emprise du canal étant couverte d'une végétation dense, les services de la navigation louaient les herbages en parcelles bien définies pour la pâture des bêtes ou la récolte des foins.

Les arbres qui poussaient au bord du canal étaient surtout des peupliers, plantés en lignes et des aulnes spontanés le long des fossés en contrebas. Les sabotiers achetaient les aulnes aux enchères tous les 20 ou 25 ans. Les peupliers étaient élagués chaque année et les feuillards vendus pour le bétail.

Les lavoirs furent autorisés en certains endroits, mais les communes devaient payer une redevance annuelle qui ne fut jamais révisée et perçue jusqu'à leur disparition avec l'emploi de matériel ménager.

On se disputait les places aux lavoirs les jours de lessive. Le spectacle était bruyant et animé de bons coups de battoirs, un vrai feu d'artifice d'éclaboussures et de médisances.

Statut actuel : en service, géré par l'Etat (V.N.F.)

Le canal est fortement menacé de passer au réseau dit "collectivités locales".



Vespa Velutina



CARRE
VERT

Un Frelon asiatique, envahit la France

Aidez à cartographier son expansion ! Vespa Velutina a été récemment introduit en France ; il est aujourd'hui largement répandu dans tout le sud-ouest du pays. **Jusqu'ici, la seule espèce présente en France était le Frelon d'Europe "Vespa crabro".** L'arrivée de Vespa Velutina en Aquitaine inquiète les apiculteurs car ce frelon se nourrit principalement d'abeilles.



Sa présence est attestée ou très probable dans le Département du Cher.

Pour suivre l'expansion de cette espèce, le Muséum d'Histoire Naturelle a besoin de cartographier sa répartition.

Pour cela, une fiche de signalement a été réalisée : [http://inpn.mnhn.fr/isb/recherche?espece=Vespa velutina](http://inpn.mnhn.fr/isb/recherche?espece=Vespa%20velutina).

Vous pouvez aider à suivre l'expansion de Vespa Velutina à travers la France en signalant la présence d'adultes ou de nids dans votre localité.

Pour tout signalement adressez vous à la Mairie qui transmettra à la D.D.S.V. 18 (Direction Départementale des Services Vétérinaires du Cher).

Merci d'avance pour vos informations qui aideront à mieux comprendre les modalités de la dispersion du frelon asiatique et à poursuivre les recherches sur cette espèce invasive dont la biologie est très mal connue, même dans sa région d'origine. **Attention à ne pas confondre avec d'autres espèces** comme le Frelon d'Europe ou la Scolie à front jaune. Référez-vous à la fiche Vespa velutina sur le site de l'I.N.P.N. (Inventaire National du Patrimoine Naturel).



Aucune des deux espèces de frelons n'est agressive envers l'homme sauf si on se rapproche trop près des nids. Une piqûre est douloureuse mais pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille (attention cependant aux personnes allergiques).

La coccinelle,

est indispensable dans notre jardin.

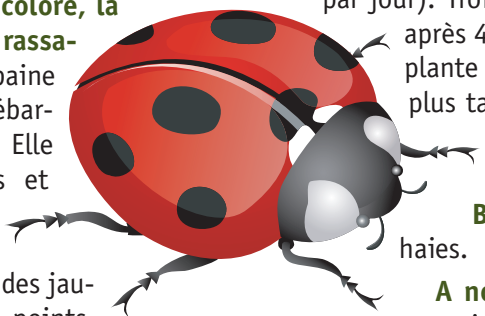
Derrière ses airs d'adorable coléoptère coloré, la coccinelle est un prédateur redoutable se rassasiant notamment de pucerons. Une aubaine pour les jardiniers qui verront leurs rosiers débarrassés d'une invasion soudaine de pucerons. Elle se nourrit parfois d'acariens, de chenilles et même quelques fois de spores de champignons. **Il existe plus de 3 000 espèces de coccinelles, dont 90 en France.** Des rouges, des jaunes, des oranges... avec 2, 5, 7, 10, 14, 15... points.



La plus commune en France est la coccinelle à 7 points qui atteint très rarement l'âge de 2 ans en raison du nombre important d'animaux, insectes ou parasites qui s'offrent volontiers une coccinelle en guise de repas. Le nombre de points sur les élytres ne représente pas son âge mais nous indique son espèce.

Cycle biologique : Au printemps, après de longs mois d'hibernation sous un tapis de feuilles, dans un tas de pierres ou encore à l'abri dans votre garage, la coccinelle doit

rapidement se reproduire. Quelques jours après l'accouplement, la femelle pond un cinquantaine d'œufs jaunâtres sous une feuille. **Au bout de 3 à 5 jours éclosion des larves. Ces larves ne dépassent pas 10 mm.** Comme ses parents la larve de coccinelle se nourrit de pucerons mais en quantité bien plus importante (plusieurs centaines de pucerons par jour). Trois semaines après leur naissance et après 4 mues, les larves s'accrochent à une plante pour devenir chrysalide. Huit jours plus tard, la coccinelle est née, ou plutôt l'imago, car à ce stade elle n'a pas encore sa couleur définitive.



Biotope : prairies, parcs et jardins, haies.

A noter : la coccinelle a de nombreux ennemis dont la fourmi. Celle-ci protège activement les pucerons qui produisent le miellat dont elle raffole. Il arrive fréquemment que les œufs déposés par les coccinelles soient ainsi dévorés. **Heureusement, la coccinelle possède une arme, elle produit un liquide amer qui est sécrété par un orifice de chaque côté de l'abdomen.** Ce liquide répugnant repousse de nombreux prédateurs mais il arrive que cela ne suffise pas, alors elle sort sa panoplie de comédienne en jouant la morte elle rentre ses pattes et se laisse tomber dans les hautes herbes. **Maline la bête à bon dieu !**





Éditeur : Mairie de Sury-près-Léré

Rédacteur en chef : Annie GIBERT

Directeur de la publication : Pascal VIGUIÉ

Contact : Mairie de Sury-près-Léré - Tél. : 02 48 72 60 44

Mise en page et impression : ColorPrint - Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 79 30 75